



Une voiture en libre service pourquoi pas ?

Economique, écolo et sans contraintes, l'autopartage fait, tel son cousin le Velib', un démarrage en trombe. Vrai succès chez nos voisins, il séduit de plus en plus les Français.

C'est quoi, le concept ?

L'idée, c'est de profiter d'une voiture comme si c'était la vôtre sauf qu'elle ne vous appartient pas. **En clair** Des sociétés mettent à la disposition de leurs clients une flotte de véhicules qu'ils se partagent. Vous utilisez une des voitures quand ça vous chante, le temps que vous voulez : une ou deux heures pour faire une course, un après-midi pour un aller-retour chez bonne-maman en grande banlieue ou une soirée.

Comment ça marche ?

L'autopartage est un système de location courte durée « en libre service » qui fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. L'utilisateur n'est pas obligé de réserver longtemps à l'avance. Vous avez besoin d'une voiture tout de suite ? Il suffit d'appeler le standard de la société et vous avez un véhicule à disposition dans le quart d'heure qui suit. **Le gros avantage** Comme des stations sont installées un peu partout dans les villes où ce concept est proposé, il y a de gran-

des chances que vous en ayez une près de chez vous. De plus, quand vous revenez, vous êtes sûr d'avoir une place pour vous garer. **Autres intérêts** Exit les contraintes d'entretien et de paperasse liées à la propriété d'une voiture, c'est la société qui se charge de tout.

Pourquoi c'est écolo ?

Une voiture en autopartage remplace en moyenne de huit à dix véhicules individuels En outre, le fait de ne pas avoir l'auto à portée de main incite les adhérents à ne l'utiliser qu'en dernier recours : ils privilégient les transports en commun, le vélo et la marche à pied.

Combien ça coûte ?

Il existe différentes formules selon les sociétés Avec ou sans droit d'entrée (de 40 à 300 €), avec ou sans caution (de 250 à 500 €), avec ou sans abonnement (de 9 à 25 € par mois). A cela s'ajoute le coût (car-

burant et assurance compris), à l'heure (de 1,75 à 6 €) et au kilomètre (de 0,21 à 0,50 €), variable selon le modèle de voiture choisi.

Est-ce vraiment économique ?

On estime le coût de revient d'une voiture à 5 000 € par an. **En pratiquant l'autopartage, vous en économisez environ la moitié** : d'abord parce que vous ne supportez pas les coûts d'entretien, d'assurance et de parking (sans compter les PV !), ensuite parce que vous ne subissez pas la dépréciation de la voiture, enfin parce que vous l'utilisez moins.

Où s'adresser...

Caisse-commune.com : sur Paris. **Okigo.com** : Paris, Issy-les-Moulineaux, Puteaux, Rouen. **Mobizen.fr** : Paris, Boulogne, Saint-Mandé. **Franceautopartage.com** : Strasbourg, Poitiers, Rennes, Colmar, Toulouse, Bordeaux, Lille, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Nîmes, Montpellier, Marseille, Mulhouse.